

# Affaires de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **78 (1927)**

Heft 11

PDF erstellt am: **23.04.2024**

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sant de plusieurs de ses travaux. Ceux-ci seront un monument durable à la mémoire d'un serviteur infatigable de l'Etat. v. E.

(Traduit et abrégé d'un article paru à la « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen », n° 10.)

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

### Réunion annuelle de la Société forestière suisse à Neuchâtel du 28 au 31 août 1927.

A peine sortis de la gare de Neuchâtel, les participants au mémorable congrès forestier de 1927 eurent devant les yeux ce poétique souhait de bienvenue :

*Amante de son lac couronné de bois frais,  
Neuchâtel est amie aux amis des forêts.*

Elle nous le prouva bien pendant ces quatre journées inoubliables, où le temps et les hommes firent à qui mieux mieux pour nous bien recevoir.

Ce fut la foule des grands jours : environ 200 forestiers accourus de toutes les régions du pays, auxquels s'étaient joints cinq Français, quatre Hongrois et un Allemand. Un gai soleil et une température fort agréable invitaient à la flânerie en ce dimanche après-midi. Qu'il aurait fait bon se promener sur les rives du joli lac, ou même pousser une pointe en petit bateau ! Le programme du dimanche 28 août en avait disposé autrement et l'on se mit sans autre à l'ouvrage. On escalade les nombreux escaliers conduisant au Château et à 4 ½ h. on prend séance dans la belle salle du Grand Conseil.

Un nouveau souhait de bienvenue, fort bien tourné, est apposé à l'entrée :

*De l'Alpe étincelante et du sombre Jura  
Unis en toi, Patrie,  
Monte une voix qui crie :  
Vivent nos preux gardiens, les forestiers ! Hourrah !*

Avec un tel encouragement, lequel d'entre nous manquerait du courage nécessaire, en ce dimanche ensoleillé, pour tenir bon en séance pendant deux heures et demie d'horloge ?

Mais cette séance administrative, ainsi que celle du lundi matin, devant faire l'objet d'un procès-verbal détaillé qui sera publié ici, il serait superflu de vouloir s'en occuper aujourd'hui. Retenons simplement que les deux séances ont été dirigées de façon magistrale par M. le Conseiller d'Etat *Renaud*, chef du Département de l'intérieur et président du comité local. On a beaucoup goûté son élégant et cordial discours de bienvenue, dans lequel il a rendu un bel hommage à M. H. Biolley, l'inspecteur forestier en chef du canton de Neuchâtel. Il a passé ensuite en revue les modifications dans la législation forestière

neuchâteloise, dans son organisation forestière et jeté un rapide coup d'œil sur l'activité forestière pendant la guerre mondiale. Ce fut ensuite une récapitulation fort instructive des efforts tentés en matière forestière dans le canton de Neuchâtel concernant les chemins forestiers, les plantations, les pépinières, etc. Parlant du traitement en vigueur, M. Renaud en a esquissé les tendances actuelles; il a montré combien il est devenu nécessaire de lutter contre l'envahissement du sapin blanc, véritable coucou au milieu de ses congénères.

En matière de conclusion, M. le président rend hommage à l'œuvre de ses prédécesseurs, les *Comtesse*, les *Pettavel*, les *Calame*, ainsi qu'à celle des techniciens forestiers, parmi lesquels il cite surtout les inspecteurs en chef MM. *Roulet* et *Biolley*. Ce dernier ayant annoncé son intention de démissionner, M. Renaud prend congé de lui et, en termes élevés, le remercie cordialement des services remarquables rendus à la forêt neuchâteloise.

Des applaudissements très nourris saluent la péroration de l'aimable magistrat neuchâtelois qui, d'emblée, a su conquérir le cœur de ses auditeurs.

Ce fut aussi un moment émotionnant, dans la séance du lundi matin, quand, à l'issue de la belle conférence de M. H. Biolley, de superbes fleurs sont offertes par MM. les inspecteurs forestiers neuchâtelois à leur chef, qui sous peu prendra sa retraite.

L'assemblée reçoit 15 nouveaux sociétaires, renfort dont notre société a le plus grand besoin; elle décide de se réunir en 1928 dans le Tessin, après quoi la séance, qui a duré cinq heures, est levée.

Ajoutons que l'administration forestière de Neuchâtel avait organisé, à côté de la salle des séances, une petite exposition fort bien conçue, comprenant des échantillons de bois, des statistiques et de fort belles peintures. Tous ces objets sont destinés au pavillon forestier de l'exposition cantonale d'agriculture qui a ouvert ses portes en septembre, à Boudry.

Le repas de midi fut pris dans les vastes locaux de la Rotonde, où un vin d'honneur est offert par l'Etat de Neuchâtel. M. *Clottu*, président du Conseil d'Etat, adresse quelques mots aimables aux forestiers suisses et à ceux de l'étranger, accourus cette fois en assez grand nombre. Les forestiers suisses qui ont eu la chance d'assister à ce repas garderont un souvenir fort agréable de ce charmant discours, dans lequel on leur débita force choses aimables. M. Clottu, en effet, a tenu de féliciter les forestiers pour leur ponctualité et leur juste conception du devoir. Puissent-ils s'efforcer toujours de mériter pleinement un tel éloge !

M. *Reuter*, conseiller administratif, prend ensuite la parole au nom de la ville de Neuchâtel. Il invite les forestiers à se rendre nombreux mercredi à la forêt communale de la Joux.

M. *Graf*, qui fait ses débuts comme président de notre société, remercie ensuite l'Etat et la ville de Neuchâtel, ainsi que ceux qui ont

participé à l'organisation du congrès. Il a quelques mots aimables à l'adresse des forestiers étrangers et leur dit sa joie de les voir nous revenir enfin. Son discours s'achève par des considérations, d'une belle élévation, sur l'importance et le rôle de la Confédération. Ce très beau discours fut fort applaudi.

On entendit encore M. *Pometta*, parlant en italien, M. *Vital* en romanche et M. *Spinner*, professeur à l'Université de Neuchâtel, qui désire une collaboration plus étroite entre les forestiers et les botanistes.

L'après-midi fut consacrée à la visite des forêts cantonales de *Dame Othenette* et du *Chanet de Colombier*, gérées depuis longtemps par M. *du Pasquier*, inspecteur forestier d'arrondissement. Ces forêts sont exclusivement résineuses et ne comprennent qu'une minime proportion de feuillus (3 %). Or, toutes deux, situées aux basses altitudes, conviennent fort bien à la production d'essences feuillues, en particulier du chêne. La tendance actuelle dans le traitement de ces forêts est de favoriser ce dernier dont les semis naturels sont assez abondants; ceux-ci sont dégagés de façon à leur donner beaucoup d'espace. On lutte enfin contre le sapin blanc dont le bois, dans cette région, est de qualité médiocre et qui, en outre, est fortement déprécié par le gui.

Peu après le retour à Neuchâtel, les congressistes eurent le plaisir très grand de faire, grâce à la générosité de l'Etat de Neuchâtel, une promenade sur le lac qui fut un vrai ravissement. Au retour de cette balade nautique, les congressistes se réunissent à la Rotonde pour une soirée familière. Le clou de celle-ci devait être une « vaudoiserie », soit une comédie jouée par l'Union commerciale. Qu'en dire ? La bonne intention des acteurs était évidente et je rends volontiers hommage à leur zèle; mais je dois à la vérité de déclarer que pour la « vaudoiserie » ces jeunes gens n'ont pas encore le coup ! Le genre est plus difficile qu'ils ne se l'imaginent et sans doute est-ce un produit du terroir vaudois qui ne se laisse pas transplanter ailleurs.

*Mardi, 30 août.* Cette journée est consacrée à la visite sur place des forêts de Couvet, de réputation mondiale, ainsi que de celles des Verrières. Ce doit être la démonstration sur place, ad acta, des théories si lumineusement exposées par les trois conférenciers de lundi.

Les congressistes sont transportés en auto-cars de Neuchâtel à Couvet. Le temps est clair et fort agréable.

L'affluence est si considérable qu'il faut partager les visiteurs en deux groupes pour l'examen des forêts de Couvet. M. *Biolley* prend la tête de l'un et M. *Favre* celle de l'autre. Et c'est ainsi que déambulant et discutant — on discuta ferme — les deux colonnes parcourent une partie de ces admirables boisés au sujet desquels on a tant écrit déjà.

Que l'on n'attende pas du soussigné un compte rendu complet de cette mémorable discussion : deux à trois cahiers du « Journal » y suffiraient à peine. Nous nous bornerons à dire que l'on a discuté surtout sur la délimitation des catégories de grosseurs dans la forêt jardinée. Faut-il s'en tenir aux trois catégories admises jusqu'ici par les contrô-

listes (petits, moyens, gros) ? Ou bien, faut-il augmenter le nombre des catégories, délimiter celles-ci d'autre façon ? On entendit à ce sujet de fort doctes choses, mais elles donnent l'impression que les avis à ce sujet divergent assez fortement; comment pourrait-il en être autrement si l'on envisage l'ensemble des forêts de notre pays, dont les conditions de production sont si variables et où varient aussi les modes d'emploi du bois et, par conséquent, leur débit.

Prenons ici acte du fait que si l'on discuta beaucoup, tous les participants à la discussion se plurent à reconnaître que la méthode appliquée dans les forêts de Couvet, pendant 47 ans, par M. l'inspecteur forestier Biolley, a produit les résultats les plus encourageants et, il n'y a aucune exagération à le dire, les plus brillants.<sup>1</sup>

Après cette intéressante tournée, on s'en fut dîner dans la halle de gymnastique de Couvet que les dames des inspecteurs forestiers locaux avaient décorée avec beaucoup de goût. Un vin d'honneur fut offert par les communes des 7<sup>me</sup> et 8<sup>me</sup> arrondissements forestiers. Prirent la parole : MM. *Borel*, président du conseil communal, qui exprime, au nom de la commune de Couvet, sa vive reconnaissance à M. Biolley d'avoir consacré son existence à l'enrichissement du domaine communal, puis M. le président *Graf* et M. *Biolley*. Ce dernier se proposant de quitter le service actif, le 1<sup>er</sup> octobre prochain, profite de l'occasion pour prendre congé de ses camarades. Il le fait dans un discours plein de cœur et de poésie, destiné surtout aux jeunes et que nous aurons le plaisir de reproduire in-extenso sous peu. La série des discours est clôturée par celui de M. *F. Roth*, directeur de la Station de recherches forestières hongroise, à Sopron, lequel lève son verre à la patrie internationale des forestiers.

Il est 1½ h. quand on se lève de table pour partir en auto-car, par St-Sulpice, visiter la forêt des Cornées, à la commune des Verrières. M. l'inspecteur *Bovet* dirige l'excursion. Il s'agit d'une forêt dont l'altitude va de 1150 à 1225 m, au climat rigoureux, à faible insolation, et dont le sol est superficiel. La fructification des deux sapins a lieu rarement. Il faut noter, en outre, que lorsqu'on commença à traiter ces forêts, il y a environ un demi-siècle, on commit l'erreur de faire la guerre au hêtre et de chercher à le supprimer.

Ce sont conditions peu favorables pour la production forestière. Et cependant, que voyons-nous dans les deux divisions parcourues ? Des peuplements magnifiques, avec un volume moyen de 410 sylvès à l'hectare, dans lequel en réalité les petits bois sont faiblement représentés (11 %), et partout un recrû abondant de l'épicéa et du

---

<sup>1</sup> M. le conservateur des Eaux et Forêts *R. Ducamp* a résumé de façon lapidaire l'impression qu'a laissée à beaucoup la visite des forêts de Couvet. Il l'a fait sous cette formule spirituelle : dans la futaie pleine, seules les mansardes travaillent; dans la forêt de Couvet, tous les étages de la maison sont loués ! On ne saurait mieux dire.

sapin. Le traitement appliqué d'après la méthode du contrôle a réellement produit ici des résultats surprenants.

La longue théorie des autocars se remet en route et conduit la compagnie à l'hôtel du « Grand Frédéric », au *Cernil*, où les communes des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements forestiers avaient fait préparer une plantureuse collation, prise en plein air. Halte fort agréable, pendant laquelle on entendit à nouveau quelques discours, soit de M. *Löw*, président de la commission forestière de l'arrondissement et de la commune des Verrières, de MM. *Darbellay*, *Pillichody* et *Meyer-Rusca*.

Le retour à Neuchâtel, un vrai voyage de découverte pour la plupart des participants, eut lieu par Les Bayards, La Brévine, La Chaux-du-Milieu, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, la Vue des Alpes, le Val-de-Ruz et Valangin. Le temps était au grand beau et ce fut une vraie jouissance de parcourir ainsi ces hauts vallons neuchâtelois, aux villages bien tenus, et dont les populations rentrent avec entrain la récolte des foin. Il était 8½ h. quand les dernières voitures firent leur entrée à Neuchâtel.

Pour le mercredi, 31 août, le programme avait prévu une excursion complémentaire, la « Nachexkursion », qui devait nous ramener dans les régions hautes du pays de Neuchâtel. Mais le contingent s'est réduit : 55 participants environ sont présents à 7 h. du matin, quand sonne le signal de départ des deux autocars. Il s'agissait d'atteindre *La Joux*, domaine appartenant à la ville de Neuchâtel, sur le territoire de la commune des Ponts-de-Martel. A 8 h. 30 déjà, on débarque à la ferme de La Joux. Il serait trop long d'entrer ici dans une description détaillée de ce magnifique domaine, donné au commencement du 16<sup>me</sup> siècle, à titre gracieux, à la ville de Neuchâtel par le duc d'Orléans, en remerciement de sa fidélité à sa maison. Bornons-nous à dire que son altitude va de 1050 à 1300 m et que l'étendue des boisés comporte 277 ha, comprenant 33 divisions. D'anciennes plantations d'épicéa alternent avec des peuplements jardinés et des parcelles boisées sur pâturage. Les conditions d'accroissement sont favorables, tant et si bien que les arbres de fortes dimensions y sont légion. La forêt de la Joux est incontestablement une de celles en Suisse où l'on rencontre les plus beaux épicéas et sapins. Dans la division 26, la proportion des gros bois, soit des tiges dépassant 52 cm de diamètre, est de 71 %. Le matériel sur pied est vraiment formidable, aussi bien la possibilité qui, en 1912, était de 1450 sylvies, a pu être considérablement augmentée lors de la revision d'aménagement de 1926. A ce moment, elle fut portée à 2500 sylvies. Et M. *Lozeron*, qui dirigeait la course, nous assura que ce chiffre devra être augmenté encore, selon toute probabilité, vu le dépérissement constaté sur de nombreux vieux bois.

Le traitement actuel se propose de convertir aussi rapidement que possible les peuplements réguliers, provenant de plantations, en

peuplements de caractère jardiné et de provoquer ainsi le recrû naturel.

M. Lozeron mentionne le fait que ces forêts ont souffert fortement, il y a quelques années, de dégâts causés par les écureuils. Ceux-ci ont écorcé de nombreuses tiges du sous-bois. Ces dépréciations avaient atteint un degré tel qu'il avait fallu procéder à la destruction systématique du gracieux rongeur.

L'excursion prit fin dans le restaurant de la Grande Joux, où la ville de Neuchâtel eut l'amabilité d'offrir une collation. M. le syndic *Perrin* voulut bien souhaiter la bienvenue à ses invités, après quoi M. *Reuter*, conseiller municipal, successeur des anciens « maîtres des Joux », fit l'historique du développement de la belle propriété neuchâteloise. Au nom des participants, M. *Niggli*, inspecteur forestier d'arrondissement à Château-d'Oex, remercie nos aimables amphytrions et exprime au comité local leurs sentiments de reconnaissance.

C'est la fin. Vers midi et demi, les deux autocars étaient de retour à Neuchâtel et ce fut la dislocation, le seul moment désagréable dans nos réunions annuelles.

Nos amis et camarades neuchâtelois ont droit aux plus vifs éloges. Tous ceux qui, à un titre quelconque, magistrats, conseillers municipaux et forestiers, ont collaboré à la préparation du Congrès forestier de 1927, y ont mis tout leur cœur. Ils se sont ingéniés, pendant quatre jours, à rendre agréable le séjour de leurs camarades dans leur canton. Ils leur ont fait les honneurs de forêts qui comptent parmi les plus intéressantes au monde. Ils leur ont montré, en outre, quels beaux fruits peut produire la collaboration intelligente et suivie des techniciens forestiers et des autorités communales.

Les participants sont rentrés dans leurs foyers pleins d'admiration et de reconnaissance. La réunion de Neuchâtel restera pour beaucoup une leçon de choses du plus vif intérêt. Souhaitons qu'elle fasse sentir ses heureux effets dans les forêts du pays entier.

A messieurs les forestiers neuchâtelois, M. Biolley en tête, et à tout le comité d'organisation mille félicitations et un cordial merci.

*H. Badoux.*

---

## COMMUNICATIONS.

---

### **Insectes ravageurs du bois à la limite supérieure de la forêt.**

On admet assez généralement qu'à la limite supérieure de la forêt les insectes xylophages sont moins redoutables que dans les régions basse et moyenne.

C'est incontestable. Mais il serait erroné d'admettre que, dans ces hautes régions, les plantes dépérissantes sont à l'abri de tout danger de ce côté-là. Bien au contraire, ces ravageurs y pullulent parfois. Et